Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-DELIB2023_25-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 26 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023.25 Séance du 24 avril 2023

Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 24 avril 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 18 avril 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, Mme Caroline BILLION-REY, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Florence DEGOUGE à M. Jean-Michel SARZIER, M. Christian RAMAT à M. Claude VOSSEY, Mme Béatrice AMANDE-SEGUINEAU à Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Christian GAUTHIER, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND

Conseillers municipaux présents : 22

Mme Céline LOPEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel permanent n° 2/2023 : Création et modification d'emplois filière technique et administrative

Rapporteur : Monsieur le Maire

Madame le rapporteur expose que conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination d'agents inscrits au tableau d'avancements de grade établi pour l'année 2023.

Elle informe l'Assemblée délibérante que dans le cadre de la proposition des avancements de grade pour l'année 2023, il y a lieu de procéder à la création de :

- 1 poste d'adjoint technique territorial principal 1° classe à raison de 31h00 hebdomadaires
- 1 poste de rédacteur principal 1° classe à temps complet

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des effectifs du personnel permanent,

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-DELIB2023_25-DE

N°2023.25
(suite)
Séance du 24
avril 2023

- **CRÉE** au 1er mai 2023 les emplois suivants :

Création d'emplois	Durée hebdomadaire
Filière technique 1 adjoint technique principal de 1°classe	31h00
Filière administrative 1 rédacteur principal de 1° classe	35h00

- **ADOPTE** le tableau des effectifs du personnel permanent ci-annexé ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de personnel sont inscrits au budget principal de la Commune de l'exercice en cours ;
- **AUTORISE** M. le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires à l'application de la présente délibération et à modifier le tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET
26300

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-DELIB2023_25-DE

ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

2023-025

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-DELIB2023_25-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL PERMANENT
N° 2- 2023 annexé à la délibération du 24 avril 2023

Grades ou emplois	Emplois créés				Effectifs pourvus sur emplois budgétaires				
	Emplois permanents à TC	Emplois permanents à TNC		Total	Agents titulaires ou stagiaires		Agents non titulaires		Total
		Nombre d'emplois	Emplois créés en heures hebdo		agents à temps complet tit./stag.	Tps non complet (en heures hebdo)	postes occupés par agents non titulaire	Tps non complet (en heures hebdo)	
FILIERE ADMINISTRATIVE	17	1		18	9	1	2		12
Attaché principal	1	0		1	1				1
Attaché	1	0		1	0		1		1
Rédacteur principal 1° classe	1+1	0		2	1				1
Rédacteur principal 2° classe	2	0		2	1		1		2
Rédacteur	1	0		1	0				0
Adjoint administratif ppl 1° classe	3	0		3	3				3
Adjoint administratif ppl 2° classe	1	1	30,75	2	1	30,75			2
Adjoint administratif	6	0		6	2		0		2
FILIERE TECHNIQUE	11	11		22	10	9	0		19
Ingénieur principal	1	0		1	1		0		1
Agent de maîtrise principal	1	0		1	0		0		0
Agent de maîtrise	0	0		0	0		0		0
Adjoint technique principal 1° classe	2	1	31	3	2	0	0		2
Adjoint technique principal 2° classe	1	4	31 31 28 30	5	1	31 31 28 30	0		5
Adjoint technique	6	6	30.5 31 30 30 25 28	12	6	30.5 31 30 30 25	0		11
FILIERE SOCIALE	0	7		7	0	4	1		5
ATSEM principal 1° classe	0	2	30 30	2	0	30 30	0		2
ATSEM principal 2° classe	0	5	28 30 30 30 30.75	5	0	28 30	1		3
FILIERE CULTURELLE	0	1		1	0	1	0		1
Assistant de conservation du patrimoine	0	1	25	1	0	25	0		1
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	1		1	1	0	0		1
Chef de police Municipale	0	0		0	0	0	0		0
Brigadier-Chef principal	0	1		1	1	0	0		1
TOTAL GENERAL PERSONNEL PERMANENT	28	21		49	20	15	3		38

EMPLOI FONCTIONNEL									
Directeur général des services	1	0		1	1	0	0		1

en rouge poste créé au 01/05/23

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-DELIB2023_25-DE